

ENGAGEMENT :

Le vétérinaire s'engage à fournir au client les services suivants :
- Diagnostic de la maladie des muqueuses
- Prescription des mesures de prévention et de traitement
- Suivi des élevages

OBJECTIFS :

Le vétérinaire a pour objectif de :
- Diagnostiquer la maladie des muqueuses
- Prescrire les mesures de prévention et de traitement
- Suivre les élevages

SUIVI DES ELEVAGES :

Le vétérinaire suit les élevages pour :
- Diagnostiquer la maladie des muqueuses
- Prescrire les mesures de prévention et de traitement
- Suivre les élevages

Pour expliquer la maladie et enregistrer les mesures prescrites, *un guide d'intervention en élevage est à votre disposition à GDS Creuse.*

AIDES :

Le vétérinaire aide le client à :
- Diagnostiquer la maladie des muqueuses
- Prescrire les mesures de prévention et de traitement
- Suivre les élevages

Le vétérinaire aide le client à :
- Diagnostiquer la maladie des muqueuses
- Prescrire les mesures de prévention et de traitement
- Suivre les élevages

Cette facture est envoyée à GDS Creuse accompagnée du compte-rendu de visite,

- ⇒ Le vétérinaire aide le client à :
- ⇒ Diagnostiquer la maladie des muqueuses
- ⇒ Prescrire les mesures de prévention et de traitement
- ⇒ Suivre les élevages

Le vétérinaire aide le client à :
- Diagnostiquer la maladie des muqueuses
- Prescrire les mesures de prévention et de traitement
- Suivre les élevages

IMPORTANT : le règlement de la facture au vétérinaire n'intervient que lorsque la facture est accompagnée d'un compte-rendu de visite.